

## Le CESER réaffirme son soutien à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes



Le Conseil économique social environnemental régional des Pays de la Loire s'est réuni en session plénière les lundi 26 et mardi 27 novembre 2012, pour examiner les orientations budgétaires 2013 de la Région. A cette occasion, au sujet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il a souhaité exprimer la position de la société civile organisée qu'il représente.

Le CESER rappelle qu'à maintes reprises, il s'est prononcé de façon constante et très majoritaire en faveur du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes.

Depuis plus de trente ans, ses avis ont constamment considéré l'intérêt structurant d'un aéroport à vocation internationale. Cet équipement apparaît moteur de développement à moyen et long terme pour notre région et plus largement pour la façade atlantique et le grand Ouest. Il suppose d'être accompagné par un réseau d'accessibilité respectueux de l'environnement incluant une desserte ferroviaire satisfaisante.

Le CESER considère que les voies démocratiques et légales sont les meilleures garantes de l'intérêt collectif. Dans cet esprit, et dans la diversité de la société civile qui le compose, il forme le vœu que la commission annoncée par le gouvernement permette un dialogue apaisé. Cette respiration démocratique représente un nouvel élément de pédagogie des enjeux, un temps de maturation nécessaire dans un processus qui suppose une acceptation large sur notre territoire.

Fort de sa composition élargie, le CESER entend contribuer à la poursuite de la réflexion.

87 votants – Vœu adopté par 72 pour – 4 contre – 11 abstentions.

**CESER**.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.